ACTUALITES DU DEBAT PUBLIC
ET ACTE II DU QUINQUENNAT

(21 juin 2019)

FAISANT SUITE AUX ELECTIONS EUROPEENNES ET A LA DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE DU PREMIER MINISTRE, LA PRESENTE NOTE REVIENT SUR LES DIFFERENTES ACTUALITES DU DEBAT PUBLIC.

SOMMAIRE

I. Timeline « Acte II du quinquennat » **– p. 2**
II. Analyse « Grande alternative » **– p.3**
III. Les actualités du débat public **– p.4**
IV. Convention citoyenne sur la transition écologique **– p.8**

2-4 rue de Saint-Simon
75007 Paris
Tél. 01 45 44 50 95
www.seance-publique.com

I. Timeline « Acte II du quinquennat »

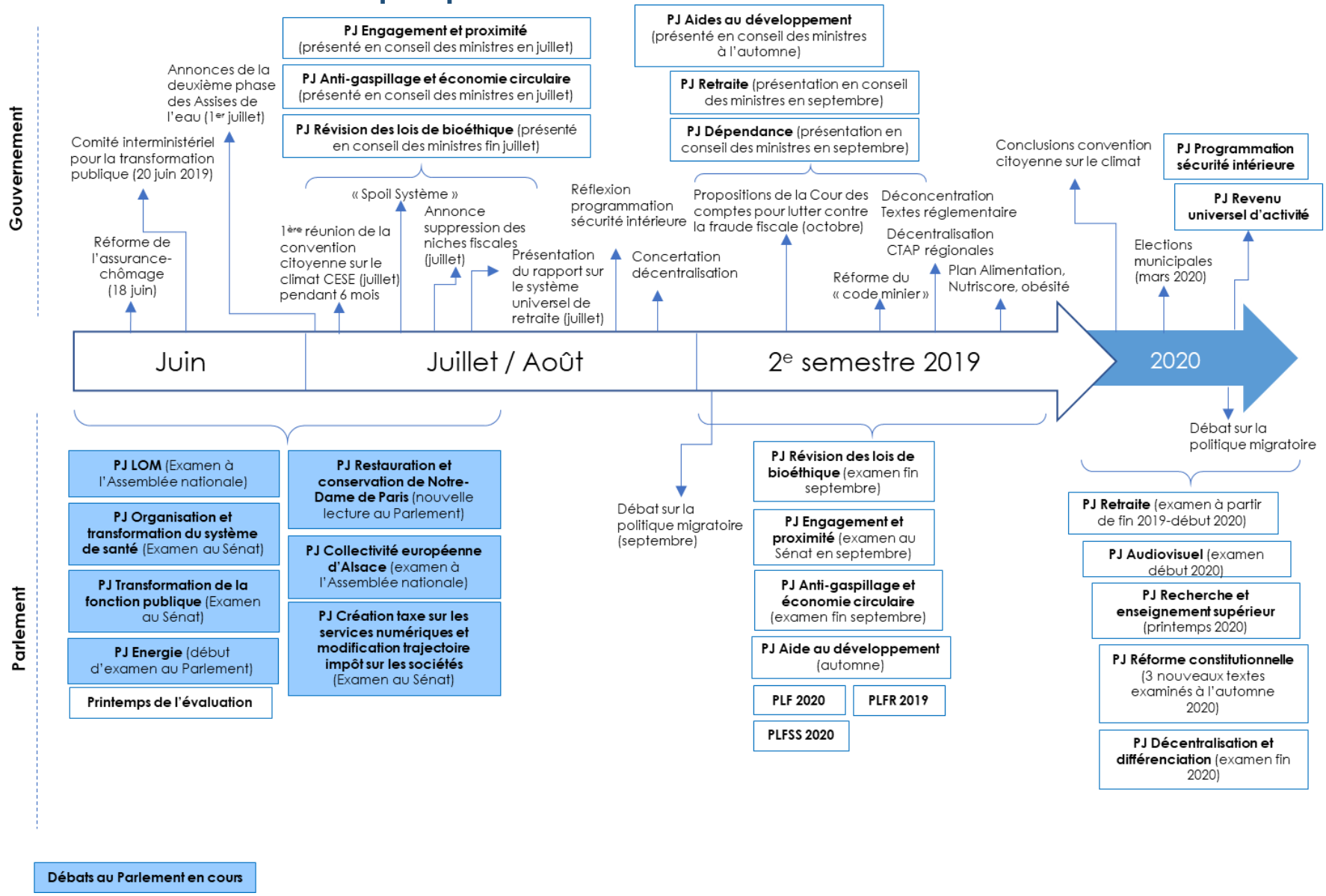

II. Analyse de la « Grande alternative » : Initiative de Gérard LARCHER pour « rassembler la droite et les centres »

Gérard LARCHER veut « rassembler la droite et les centres » :

- Le **4 juin dernier**, Gérard LARCHER réunissait à Paris les présidents d'associations d'élus, les présidents de régions, les présidents des groupes parlementaires de droite et du centre afin de tenter de **rassembler « la droite et les centres » après la défaite de LR aux élections européennes.**
- Etaient présents à la réunion du 4 juin : **Laurent WAUQUIEZ**, **Valérie PECRESSE**, **Christian JACOB**, **François BAROIN**, **Hervé MORIN**, **Dominique BUSSEREAU**, **Philippe VIGIER**, **Bruno RETAILLEAU**, **Hervé MARSEILLE**.
- Le Président du Sénat annoncé le lancement d'un tour de France baptisé **« la Grande Alternative » :**
  - Des conventions thématiques de juillet à septembre ;
  - La première convention aura lieu à Valenciennes, en présence de Xavier BERTRAND, sur le thème de la **réindustrialisation** ; une 2e dans la région Sud (**écologie et mobilité**), une 3e dans les Yvelines **(santé),** une 4e en Normandie en juillet **(ruralité et agriculture)**. Les rencontres reprendront en septembre dans les Pays de la Loire **(formation et apprentissage).**
  - L'objectif est de rassembler et de **réfléchir sur les fondamentaux de la droite républicaine**
  - Une convention finale sera organisée en **octobre**
- L'élection du Président de LR aura lieu les **12-13 et 19-20 octobre**

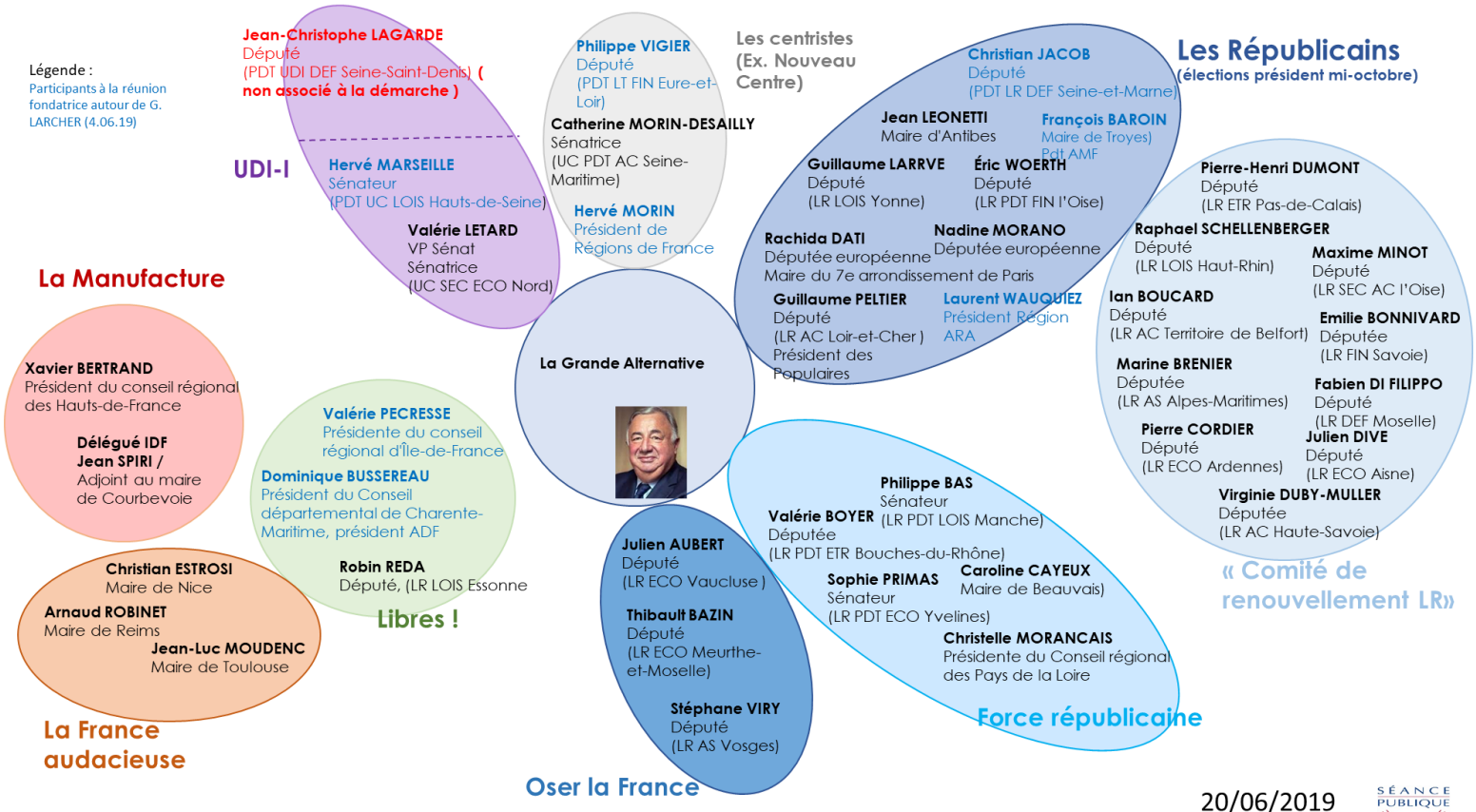

Travail réalisé dans un seul objectif d'analyse à partir de données publiques

III. Les actualités du débat public

Parlement européen

Stéphane SEJOURNE prend la tête de la délégation LREM au Parlement européen

Ancien conseiller du président de la République devenu député européen, Stéphane SEJOURNE a été élu à la tête de la délégation française du nouveau groupe Renew Europe (ex-Alliance des libéraux et des démocrates d'Europe).

Son parcours :

- Né le 26 mars 1985 à Versailles
- Fils d'expatriés, il a grandi en Argentine avant de revenir faire ses études à Poitiers
- Il a adhéré au Parti socialiste en 2001, alors qu'il vivait encore en Argentine.
- Militant au sein de l'Unef et du Mouvement des Jeunes Socialistes, il participe au blocage de l'université de Poitiers et à l'occupation des locaux du Medef en 2006, lors du mouvement social contre le CPE
- C'est lors de ses études à Poitiers qu'il se lie d'aminité avec Sacha HOULIE, Aurélien TACHE et Pierre PERSON, formant « la bande de Poitiers »
- De 2007 à 2009, il est assistant parlementaire
- De 2012 à 2014, il travaille au cabinet de Jean-Paul HUCHON, à la région Ile-de-France
- En 2014, il devient conseiller chargé des relations avec les élus au cabinet d'Emmanuel MACRON au Ministère de l'Economie.
- En 2015, il lance, avec ses proches de Poitiers, le site internet qui donne naissance aux Jeunes avec MACRON
- Après la victoire d'Emmanuel MACRON aux présidentielles de 2017, il devient conseiller politique à la Présidence de la République
- En décembre 2018, il quitte l'Elysée pour devenir directeur de la campagne de la liste LREM aux élections européennes 2019

Gouvernement

1. **L'aile gauche du gouvernement se structure**

Au début du mois de juin, le Ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le DRIAN et quelques autres sociaux-démocrates ont décidé de structurer un mouvement macroniste de gauche.

Dès le soir des élections européennes, plusieurs ministres se sont réunis pour réfléchir à davantage d'entente et de collaboration autour d'un « pôle de gauche » au sein du gouvernement :

- **Didier GUILLAUME**, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
- **Annick GIRARDIN**, Ministre des Outre-Mer
- **Frédérique VIDAL**, Ministre de l'Enseignement supérieur
- **Muriel PENICAUD**, Ministre du Travail
- **Roxana MARACINEANU**, Ministre des Sports
- **Olivier DUSSOPT**, Ministre de l'Action et des Comptes publics

Parlement

1. **Le groupe UDI-Agir à l'Assemblée Nationale change de nom et devient le groupe « Udi et Indépendants ».**

Le groupe parlementaire UDI et Agir à l'Assemblée Nationale a officiellement changé de nom le 12 juin dernier, retirant la mention « Agir ».

Le groupe, qui compte 28 membres, a été rebaptisé **« Udi et indépendants ».**

Les députés UDI reprochent notamment à leurs collègues Agir de soutenir systématiquement le gouvernement, faisant perdre au groupe sa position d'équilibre dans l'Assemblée Nationale ».

Les déclarations de Jean-Christophe LAGARDE suite à ce changement de nom :

- *« Il faut que le groupe conserve son libre-arbitre »*
- *« La création du groupe, c'est pouvoir dire oui quand c'est bien, mais c'est aussi pouvoir dire non »*

A ce stade, les 9 élus Agir n'ont pas quitté le groupe UDI. Ils devaient prendre leur décision dans quelques jours.

« On n'est absolument pas d'accord. C'est une décision unilatérale de Jean-Christophe LAGARDE (…) Mais je ne me fâche avec personne, avec l'Udi nous restons sur le plan des idées extrêmement proches ».
Olivier BECHT, député du Haut-Rhin, COM DEF

2. Un collectif social-démocrate se crée à l'Assemblée Nationale

22 députés REM se classant à gauche ont créé le 12 juin 2019, jour de la déclaration de politique générale du Premier Ministre, un **« collectif social-démocrate »**. Les initiateurs, **Claire PITOLLAT** (REM AS Bouches-du-Rhône) et **Jean-François CESARINI** (REM DD Vaucluse) avaient rencontré le président du groupe REM à l'Assemblée nationale, Gilles LE GENDRE, pour l'informer de leur initiative.

Le groupe s'est doté d'une déclaration politique et cherche à fédérer les parlementaires souhaitant peser dans un sens plus social sur la ligne politique du Gouvernement.

Les noms dévoilés pour l'instant : Delphine BAGARRY (REM AS Alpes-de-Haute-Provence), Jean-François CESARINI (REM DD Vaucluse), Stéphane CLAIREAUX (REM AC Saint-Pierre-et-Miquelon), Yves DANIEL (REM ECO Loire-Atlantique), Stella DUPONT (REM FIN Maine-et-Loire), Albane GAILLOT (REM AS Val-de-Marne), Stéphanie KERBARH (REM DD Seine-Maritime), Rodrigue KOKOUENDO (REM ETR Seine-et-Marne), Jacques KRABAL (REM DD Aisne), Sonia KRIMI (REM ETR Manche), Aina KURIC (App REM ETR Marne), Jean François MBAYE (REM ETR Val-de-Marne), Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT (REM DD Isère), Monica MICHEL (REM ETR Bouches-du-Rhône), Sandrine MORCH (REM AC Haute-Garonne), Claire PITOLLAT (REM AS Bouches-du-Rhône), Pierre-Alain RAPHAN (REM AC Essonne), Martine WONNER (REM AS Bas-Rhin).

3. Deux nouvelles recrues au groupe Libertés et Territoires à l'Assemblée Nationale

Frédérique DUMAS (LT AC Hauts-de-Seine) vient de rejoindre le groupe Libertés et Territoires à l'Assemblée Nationale. Elue en 2017 dans les Hauts-de-Seine sous l'étiquette REM, elle avait quitté le groupe en 2018 pour rejoindre l'UDI.

Idem pour **Sandrine JOSSO** (LT DEF Loire-Atlantique). Elle quitte le groupe majoritaire, déplorant le manque de débat. A noter que le parti lui avait refusé l'investiture à l'élection municipale de la Baule.

4. La députée Aina KURIC quitte le groupe REM à l'Assemblée Nationale

La députée Aina KURIC (REM App ETR Marne) **quitte le parti, tout en restant membre du groupe parlementaire, comme apparentée.** Dans une interview donnée à *Médiapart*, elle **dénonce une direction trop verticale et parisienne**, qui se laisse aller ***« à des alliances de circonstance »*** mais ne remet pas en cause son soutien à la ligne politique d'Emmanuel MACRON. Pour mémoire, Aina KURIC avait voté contre la loi Asile-immigration en 2018.

5. **Joël GIRAUD prévoit de réduire les niches fiscales**

Le rapporteur général du budget à l'Assemblée, Joël GIRAUD (REM FIN Hautes-Alpes), estime pouvoir **économiser 1,4 milliard d'euros en supprimant ou diminuant des niches fiscales dans le prochain projet de loi de finances**.

Il envisagerait notamment de supprimer la niche sur le gazole non routier, ainsi que **dispositifs de financement de la Culture,** comme celle permettant aux entreprises de défiscaliser leur mécénat. Enfin, il aimerait toucher au plafond du crédit impôt recherche et revoir son mode de calcul

6. **Des propositions législatives de députés REM pour la baisse des charges salariales**

Les députés **Pierre PERSON** (REM FIN Paris) et **Sacha HOULIE** (REM LOIS Vienne) ont annoncé vouloir déposer en juillet des propositions législatives **visant à réduire les charges sur les bas salaires**. Pour mémoire, Edouard PHILIPPE avait fait part lors de son discours de politique générale de la volonté du Gouvernement de **faire des économies budgétaires en anéantissant les baisses de charges qui n'ont pas d'impact sur l'économie et la lutte contre le chômage**

Municipales 2020

1. **Les ralliements d'élus de droite à la République en Marche se poursuivent**

Dans une **tribune parue dans *le JDD* parue de 9 juin 2019, 72 maires** issus pour l'essentiel de l'UDI et de LR, mais aussi d'Agir, **annoncent leur ralliement à Emmanuel MACRON**. La grande majorité des noms, comme **Alain CHRÉTIEN**, maire de Vesoul et membre de la commission d'investiture de REM, ou encore **Christophe BÉCHU**, maire d'Angers, ne sont pas des surprises puisqu'ils entérinent un rapprochement amorcé de longue date.

À noter également les noms de **l'ancien député LR Marc LAFFINEUR**, et du **président du conseil départemental du Morbihan, François GOULARD**. Une première vague d'investitures en vue des municipales doit être annoncée par le parti d'Emmanuel MACRON en juin. Par ailleurs, **LR a également décidé d'accélérer la désignation de ses candidats, le président de la commission d'investitures, Éric CIOTTI, va convoquer l'instance d'ici la fin juin pour désigner de 50 à 100 candidats aux municipales.**

Enfin, **Florence BERTHOUT**, Maire du 5e arrondissement de Paris et présidente du groupe LR au Conseil de Paris, a également annoncé qu'elle quittait LR pour se ranger derrière la politique d'Emmanuel MACRON.

2. **Investiture du candidat ELLV pour les municipales à Paris**

David BELLIARD, a été désigné **tête de liste écologiste pour les municipales à Paris**. Il est actuellement co-président du groupe écologiste au conseil de Paris. Il est également journaliste et directeur du développement du magazine *Alternatives économiques*.

Autres actualités

1. **Christian PAUL lance son « festival des idées »**

L'ancien député socialiste Christian PAUL et le journaliste d'Alternatives Economiques Guillaume DUVAL organisent les 5, 6 et 7 juillet à La Charité-sur-Loire (Nièvre) un « Festival des idées ».

L'objectif est de « construire des ponts entre des partis qui ont exposé leurs divisions aux européennes.

L'événement rassemblera des militants associatifs et syndicaux, des journalistes, des élus, des personnalités des médias et des citoyens. Seront notamment présents : Yannick JADOT (EELV), Raphaël GLUCKSMANN (Place publique), Manon AUBRY (LFI), Najat VALLAUD-BELKACEM (PS) et Clémentine AUTAIN (LFI).

Les organisateurs espèrent y rédiger un manifeste qui servira de base à la constitution d'une « plateforme » après les élections municipales.

2-4 rue de Saint-Simon – 75007 Paris – Tél. 01 45 44 50 95 – www.seance-publique.com

IV. Convention citoyenne sur la transition écologique – Note de synthèse

Le Gouvernement a lancé le 3 juin dernier la Convention citoyenne sur la transition écologique.

Annoncée par Emmanuel MACRON à l'issue du Grand Débat National et face au mouvement des gilets jaunes – dont l'un des points de départ fut à l'automne 2018 la hausse de la taxe sur le diesel – cette instance aurait notamment pour objectif implicite de faire émettre voire de légitimer toutes les mesures concrètes de mise en application de la transition énergétique par des citoyens censés représenter la société française dans sa diversité.

La présente note revient sur la genèse de cette instance et son fonctionnement.

Contexte – Une réforme annoncée à l'issue du Grand Débat National, en réaction à la crise des gilets jaunes

1. Les annonces du Président MACRON suite au Grand débat

Lors de sa conférence de presse du 25 avril 2019 qui clôturait le Grand débat, Emmanuel MACRON avait annoncé la création d'une convention citoyenne sur le climat. Les éléments à retenir de son intervention (verbatims) :

- *« Je veux qu'on puisse **changer plus fortement de méthode pour répondre plus concrètement et de manière plus radicale aux attentes.** Changer de méthode c'est d'abord **utiliser davantage l'intelligence collective** sur ce sujet (transition écologique). On a beaucoup de solutions, je l'ai souvent dit, mais elles sont souvent **trop complexes** pour nos concitoyens, pas utilisées, peu connues, peu adaptées, qu'il s'agisse des aides pour changer la chaudière, pour changer de véhicule, c'est en train de s'améliorer m'enfin il y a beaucoup à faire. »*
- La convention citoyenne, 150 citoyens tirés au sort dès le mois de juin, aura pour première mission de **travailler sur ce sujet**, de **redessiner toutes les mesures concrètes d'aides aux citoyens sur la transition climatique** dans le domaine des transports, de la rénovation des logements (qu'il s'agisse de l'isolation ou du chauffage) pour les rendre plus efficace, de définir si besoin était d'autres mesures incitatives ou contraignantes et, si besoin était, de définir aussi des ressources supplémentaires et de proposer des financements pour se faire.
- *« Ce qui sortira de cette convention, je m'y engage, sera soumis sans filtre soit au vote du parlement soit à référendum soit à application réglementaire directe »* ;

Outre cette convention citoyenne, le Président de la République a annoncé la mise en place d'un Conseil de Défense écologique :

- Ce Conseil réunira le Premier Ministre, les principaux ministres chargés de la Transition écologique, les grands opérateurs de l'Etat.
- Emmanuel MACRON présidera ce conseil *« de manière régulière »* pour prendre des choix ***« stratégiques » et « mettre au cœur de nos politiques l'urgence climatique »***.

2. Les annonces du Ministre de la Transition écologique et solidaire à l'issue du Conseil des Ministres du 3 juin

Le 3 juin dernier, François de RUGY a présenté une communication relative à la convention citoyenne sur la transition écologique.

Les éléments à retenir :

- Cette instance répond à la ***« double demande de plus de participation et de plus d'écologie exprimée par les Français dans le cadre du Grand débat national » ;***

- Les objectifs :
  - Impliquer toute la société dans la transition écologique, à travers un échantillon représentatif de citoyens.
  - Mobiliser l'intelligence collective ***« pour passer du consensus sur le diagnostic au compromis sur les solutions »***.

- Les missions :
  - Redessiner les mesures concrètes d'aides aux citoyens dans la transition climatique.

- « Définir des mesures complémentaires, incitatives ou contraignantes, ainsi que leur financement » afin que la France atteigne ses objectifs de neutralité carbone en 2050 ou la baisse des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% (par rapport à 1990) en 2030.

- **Composition :** 150 citoyens tirés au sort et *« représentatifs de la diversité de la société »*. Le tirage au sort doit avoir lieu au mois de juin.

- Fonctionnement :
  - Un comité d'organisation animé par le CESE et associant le Ministère de la Transition écologique et solidaire et des personnalités qualifiées dans le domaine de l'écologie, de la démocratie participative, et des sujets économiques et sociaux **sera chargé d'élaborer le programme de travail et de veiller à sa mise en œuvre** (à noter qu'il pourrait associer les citoyens membres de la convention).
  - Un comité des garants sera chargé de veiller au respect des règles d'indépendance et de déontologie du processus. **Il sera composé des présidents de l'Assemblée Nationale, du Sénat et du CESE**.
  - Un appui technique et juridique pour assurer la transcription juridique des propositions formulées par les citoyens
  - La convention se réunira **durant 6 mois**, à raison d'un week-end toutes les 3 semaines (elle pourrait commencer ses travaux dès septembre. Elle devrait rendre ses conclusions début 2020) ;
  - Les membres de la convention seront défrayés (voyage, hébergement, repas) et pourraient être indemnisés, comme les jurés d'Assises (84 euros par jour).

- Suivi : Les propositions qui émaneront de la convention citoyenne seront soumises soit au vote du Parlement, soit à référendum, ou donneront lieu directement à des mesures règlementaires.

- Calendrier :
  - Début des travaux : septembre 2019
  - Rendu des travaux : début 2020

Une instance d'inspiration irlandaise

Pour la convention citoyenne sur la transition écologique, le Gouvernement s'est inspiré de **l'Irlande**, où une convention citoyenne a été **mise en place en 2012**. C'est notamment après délibération de cette assemblée qu'ont été organisés les referendum débouchant sur **la légalisation de l'avortement ou du mariage pour tous**.

Comme le rappelait récemment sur France Inter David FARRELL – professeur de sciences politiques à l'Université de Dublin – l'initiative remonte à 2009, lorsque, après la crise financière et le discrédit que celle-ci a jeté sur la classe politique, certains citoyens **ont commencé à réfléchir à confier des sujets à des instances autres que le Parlement.**

A l'initiative de plusieurs politologues avait été créé un collectif *« We the citizens »*. En 2011, ce collectif demande à l'institut Ipsos de composer un échantillon d'une centaine de citoyens qui se réunit pendant un week-end à Dublin pour parler de politique et de sujets de société. **De ces débats est né un rapport dans lequel l'échantillon demande la mise en place d'une véritable assemblée citoyenne.**

En 2012, l'idée est validée par le Parlement qui **décide de la création de la première assemblée populaire**. Elle est composée de **66 citoyens tirés au sort et de 33 élus**. Le gouvernement demande alors à cette assemblée de réfléchir à une dizaine de sujets constitutionnels (dont la légalisation du mariage pour tous). Tous les week-ends, pendant 5 mois, cette assemblée s'est réunie pour auditionner experts et militants et se forger un avis sur les sujets. Les réunions étaient diffusées en direct.

En 2016, une deuxième assemblée composée de 99 citoyens et présidée par un juge de la Cour suprême est convoquée. C'est elle qui se prononce à 64% pour la légalisation de l'avortement, poussant le gouvernement à soumettre cette question à référendum en mai 2018. A noter que les Irlandais ont voté cette légalisation dans les mêmes proportions (66%).

Les premières expérimentations en France

En France, lors du Grand débat National, un modèle similaire a été mis en place avec les Conférences citoyennes régionales. Il s'agissait d'ateliers participatifs se déroulant sur une journée et réunissant 70 à 100

citoyens tirés au sort et représentatifs de la diversité sociologique de chaque région. Lors de ces conférences, les citoyens étaient répartis par petits groupes et travaillés sur les 4 thèmes du grand débat. Une synthèse générale de ces ateliers a été publiée sur le site du grand débat (https://granddebat.fr/media/default/0001/01/4affa12418c5b7d0cf030f3114a6e370e71dc744.pdf)

Par ailleurs, le Grand débat a été aussi l'occasion pour le CESE d'expérimenter le tirage au sort pour élaborer un avis, intitulé *« Fractures et transitions : réconcilier la France »*, sur un pacte productif, social et écologique – adopté le 12 mars par 152 voix, avec le soutien de tous les syndicats, y compris la CGT, FO n'ayant pas pris part au vote –, le CESE s'est appuyé sur un groupe de 28 citoyens tirés au sort.

Focus sur le projet de réforme du CESE

Lors de sa conférence de presse de restitution du Grand Débat National, Emmanuel MACRON a tracé les grandes lignes d'une prochaine réforme du CESE, afin de ***« revitaliser la place des citoyens dans notre démocratie »***. Elle serait intégrée à la réforme constitutionnelle qui devrait être examinée au Parlement à l'été prochain.

La réforme consisterait notamment en une réduction du nombre de membres de l'assemblée et la présence de citoyens tirés au sort.

L'assemblée serait rebaptisée « Conseil de la participation citoyenne ». Il reprendrait l'ensemble des compétences de consultation qui sont réparties aujourd'hui entre plusieurs comités et devant lesquels les lois doivent parfois passer, générant lourdeur administrative et complexité.

Tweets et réactions

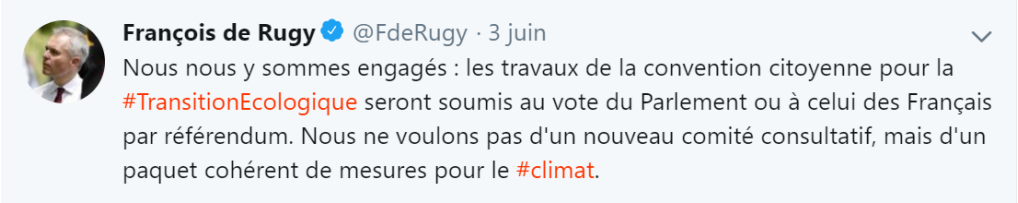

François de RUGY, *Ministre de la Transition écologique et solidaire*

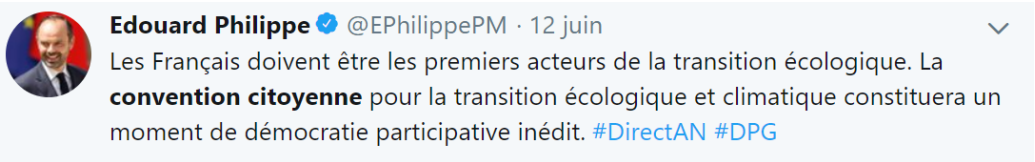

Edouard PHILIPPE, *Premier Ministre*

Cédric VILLANI, *Député de l'Essonne*

GREENPEACE

« Le gouvernement brandit la participation des citoyens pour dissimuler son inaction »
Greenpeace France, 3.06.19